

Tuberculose : Didier Raoult démonte la campagne orchestrée par Médiapart



Tout est bon pour dénigrer et importuner le professeur Raoult! Comme il ne se laisse ni faire ni intimider, les attaques vont crescendo. Son dernier ouvrage, fort édifiant, *Au-delà de l'affaire de la chloroquine*, expliquant comment l'industrie pharmaceutique pervertit nos systèmes de santé en mettant la nôtre en péril, a dû agacer beaucoup de gens et gêner nombre d'intérêts...

« Chloroquine contre COVID-19 : un médicament à l'innocuité reconnue, et un succès spectaculaire en Chine et à l'IHU de Marseille... La chloroquine a pourtant été interdite en France et a valu au professeur Raoult des attaques d'une violence inouïe. Pourquoi ? Parce que c'est un médicament générique, donc pas cher, alors que la distribution internationale du

Remdesivir, non dénué de danger mais pas tombé dans le domaine public, a procuré des bénéfices astronomiques au laboratoire qui le fabrique.

Ainsi disparaissent des centaines de vieux remèdes efficaces et sans risque, au profit de nouveaux produits qui n'ont pas toujours fait l'objet d'un contrôle très strict, mais ont bénéficié d'un lancement honteux. Études parfois faussées par des liens d'intérêts avec les laboratoires, journalistes scientifiques et médias de tous bords achetés pour promouvoir ces nouveautés, médecins financés pour les prescrire, et scandales à l'avenant mais trop tard.» ainsi se résume cet essai percutant.

Le directeur de l'IHU n'y ménageant rien ni personne, dénonçant ce qu'il a lieu de l'être... ce retour de manivelle n'est absolument pas surprenant, tant la crise du Covid nous a révélé des arcanes du monde médical, de la puissance de frappe de Big Pharma et de ses affidés, dont nos corrompus de gouvernants.



Dans ce nouvel épisode, l'on retrouve toujours à peu près les mêmes dont Médiapart en grand délateur.

Jeudi, le parquet de Marseille a annoncé faire une évaluation du signalement de l'Agence nationale de la sécurité du médicament (ANSM) concernant des « essais cliniques » contre la tuberculose qui auraient été menés dans l'IHU.

Ce signalement fait suite à des révélations publiées par Mediapart démontrant que [des « expérimentations sauvages » ont été réalisés avec un traitement refusé par l'ANSM,](#) , utilisant une combinaison de quatre médicaments dont l'efficacité conjointe n'avait jamais été évaluée.

Selon cette enquête, s'appuyant sur des échanges de mails et de comptes-rendus d'hospitalisation, les essais se seraient tenus « au moins depuis 2017 », « jusqu'en mars 2021 ».

L'AP-HM, qui a mené une enquête interne rapide face à la « *gravité potentielle des faits relatés* », a indiqué qu'un « *protocole de recherche sur cette combinaison d'antibiotiques avait bien été déposé* » en août 2019, mais qu'il avait été retiré un mois plus tard « compte tenu des réserves émises par l'ANSM ». Or, « en l'absence d'essai ouvert et malgré les réserves émises par l'ANSM, l'IHU Méditerranée a continué à délivrer ces traitements », a expliqué la porte-parole de l'AP-HM.

La tuberculose est une maladie infectieuse qui affecte chaque année près de 5000 personnes en France. Un traitement efficace existe, consistant à associer au moins trois à quatre antibiotiques antituberculeux, listés par les instances sanitaires nationales et internationales, dont l'OMS.

Toutefois, l'enquête de Mediapart montre que deux des quatre molécules incluses dans le protocole non autorisé de l'IHU ne sont pas dans la liste de l'OMS. Si les deux autres y figurent, son efficacité est limitée pour l'une et faible pour l'autre. Le non-respect de ces recommandations internationales aurait mis en danger des patients.

Selon des témoignages anonymes de soignants travaillant à

l'IHU, les patients auxquels a été appliqué ce traitement seraient des personnes précaires et d'origines étrangères; lesquelles ne porteront pas plainte, faute de se douter « qu'ils ont été utilisés pour des essais interdits »... Evidemment!

Les hôpitaux marseillais, l'un des six membres fondateurs de l'IHU, ont estimé dans une déclaration à la presse que si ces « manquements » étaient confirmés, ils « seraient d'une réelle gravité par leur ampleur supposée et le temps pendant lequel ils auraient perduré, par l'implication possible de plusieurs professionnels et le cas échéant leur pleine conscience et leur volonté répétée de s'inscrire en dehors du cadre réglementaire ».

Sur le plateau de TMP, Didier Raoult s'est expliqué en détail quant à la vacuité de l'ensemble de ces assertions fallacieuses, ne le concernant pas, n'étant pas le médecin prescripteur et s'inscrivent dans une longue série de faits ne cherchant qu'à nuire à sa réputation.

Au vu de tout ce qui est précédemment advenu, l'on ne peut que le croire.

Daphné Rigobert

<https://www.youtube.com/watch?v=eolcUE4Rwbq>

« Le seul contre lequel les pouvoirs publics et pharmaceutiques s'acharnent, c'est le professeur Raoult! »
Stéphane Ravier

